

**GROUPE UNION POUR L'EUROPE
DES NATIONS**

**COMPTES ANNUELS AUDITES
PORTANT SUR L'UTILISATION
DES CREDITS DU POSTE 3701 DU BUDGET
DU PARLEMENT EUROPEEN**

**EXERCICE
SE TERMINANT LE 31 DECEMBRE 2003**

 **ERNST & YOUNG**

GROUPE UNION POUR L'EUROPE DES NATIONS**COMPTES ANNUELS PORTANT SUR L'UTILISATION DES CREDITS DU POSTE 3701
DU BUDGET DU PARLEMENT EUROPEEN****TABLES DES MATIERES**

	<u>Page</u>
Certificat des auditeurs externes	3
Etat des recettes et des dépenses	5
Bilan	8
Notes annexes	9

**GROUPE UNION POUR L'EUROPE DES NATIONS (GROUPE UEN)
DU PARLEMENT EUROPEEN**

**ATTESTATION DES AUDITEURS EXTERNES SUR LES COMPTES ANNUELS
PORTANT SUR L'UTILISATION DES CREDITS DU POSTE 3701
DU BUDGET DU PARLEMENT EUROPEEN
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DECEMBRE 2003**

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons audité les comptes annuels du Groupe UEN pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2003, annexés aux pages 5 à 10 ci-après. Ces comptes annuels ont été établis sous la responsabilité des organes du Groupe UEN.

Notre examen a été effectué conformément aux normes d'audit internationalement reconnues (normes ISA) et a comporté tous les contrôles et autres procédures d'audit que nous avons jugées nécessaires. Notre audit a comporté l'examen, sur base de sondages, de la régularité et de la conformité des recettes et des dépenses de l'exercice, eu égard au budget, par rapport à la Réglementation du Bureau régissant l'utilisation des crédits du poste 3701 du budget du Parlement européen.

Nos contrôles ont notamment porté sur les points suivants:

- l'imputation de la dépense au poste budgétaire adéquat du groupe;
- la disponibilité des crédits;
- la validité et la conformité de la dépense par rapport aux dispositions réglementaires applicables;
- le respect des principes de saine gestion financière;
- la présence de pièces justificatives originales ou de copies certifiées conformes à l'appui des ordres de paiement.

Nous avons obtenu toutes les informations et explications que nous avons demandées pour l'exécution de notre mission.

En conclusion de notre mission que nous avons exécutée conformément à l'article 2.6. de la Réglementation précitée, nous sommes d'avis que:

- les recettes ont été perçues et les dépenses ont été effectuées, eu égard au budget, de manière régulière et conforme à la Réglementation régissant l'utilisation des crédits du poste 3701 du budget du Parlement européen, ainsi qu'aux règlements internes du Groupe UEN;
- L'état des comptes du Groupe Union pour l'Europe des Nations annexé aux pages 5 à 10 ci-après présente, compte tenu des règles comptables exposées à la Note 1 des comptes annuels, une image sincère et fidèle de la situation financière ainsi que des recettes et des dépenses du Groupe UEN pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2003.

Bruxelles, le 23 avril 2004

Ernst & Young Reviseurs d'Entreprises SCC
Représentée par



Claude Josse
Associé

GROUPE UNION POUR L'EUROPE DES NATIONS

**COMPTES ANNUELS PORTANT SUR L'UTILISATION DES CREDITS DU POSTE 3701
DU BUDGET DU PARLEMENT EUROPEEN**

**ETAT DES RECETTES ET DES DEPENSES
POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2003**

	Montants en Euros		
	Réalisé	Budget	Différence
RECETTES			
Chapitre 1 Subventions et autres recettes du P.E.			
1. Subventions	1.432.317,00	1.432.317	-
2. Autres recettes du P.E.	-	-	-
	<u>1.432.317,00</u>	<u>1.432.317</u>	<u>-</u>
Chapitre 2 Ressources propres			
1. Intérêts	3.712,31	-	3.712,31
2. Bénéfice de change	-	-	-
3. Divers	414,90	-	414,90
4. Remboursement TVA	8.735,23	-	8.735,23
5. Report de l'exercice précédent	383.066,64	356.368	26.698,64
	<u>395.929,08</u>	<u>356.368</u>	<u>39.561,08</u>
TOTAL DES RECETTES	<u>1.828.246,08</u>	<u>1.788.685</u>	<u>39.561,08</u>
DEPENSES			
Chapitre 1 Personnel			
1. Missions du secrétariat	295.429,41	316.000	-20.570,59
2. Recrutement	226,33	5.000	-4.773,67
3. Stages	51.110,40	60.000	-8.889,60
4. Salaires et charges y afférentes, honoraires	85.601,23	170.500	-84.898,77
5. Formation professionnelle du personnel	560,00	10.000	-9.440,00
6. Représentation du personnel	-	1.000	-1.000,00
	<u>432.927,37</u>	<u>562.500</u>	<u>-129.572,63</u>

VOIR NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

GROUPE UNION POUR L'EUROPE DES NATIONS

**COMPTES ANNUELS PORTANT SUR L'UTILISATION DES CREDITS DU POSTE 3701
DU BUDGET DU PARLEMENT EUROPEEN**

**ETAT DES RECETTES ET DES DEPENSES
POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2003 (SUITE)**

	Montants en Euros		
	Réalisé	Budget	Différence
Chapitre 2 Matériel, frais administratifs courants et frais de fonctionnement			
1. Equipement, frais d'exploitation, d'ingénierie et d'entretien afférents à l'informatique	4.928,84	10.000	-5.071,16
2. Equipement, frais d'exploitation et d'entretien afférents aux télécommunications, machines de bureau, mobilier et installations techniques	1.338,93	15.000	-13.661,07
3. Papeterie et fournitures de bureau	12.757,68	15.000	-2.242,32
4. Affranchissement et télécommunications	35.448,87	38.000	-2.551,13
5. Frais d'impression et de reproduction	9.779,79	12.000	-2.220,21
6. Frais de loyer des bureaux	7.650,25	10.000	-2.349,75
7. Amortissements	4.534,31	-	4.534,31
	<u>76.438,67</u>	<u>100.000</u>	<u>-23.561,33</u>
Chapitre 3 Documentation, études et recherche			
1. Journaux, revues, agences de presse et livres	14.277,56	18.000	-3.722,44
2. Etudes et recherche	-	19.000	-19.000,00
3. Base de données	-	-	-
	<u>14.277,56</u>	<u>37.000</u>	<u>-22.722,44</u>
Chapitre 4 Frais juridiques, de comptabilité, charges financières et autres dépenses de fonctionnement			
1. Frais juridiques	-	-	-
2. Frais de comptabilité	10.000,00	18.000	-8.000,00
3. Charges financières et pertes de change	6.182,24	13.500	-7.317,76
4. Autres dépenses de fonctionnement	25,00	500	-475,00
	<u>16.207,24</u>	<u>32.000</u>	<u>-15.792,76</u>
Chapitre 5 Frais de réunions et de représentation			
1. Réunions du groupe	34.253,00	41.000	-6.747,00
2. Autres réunions et conférences	850,00	9.000	-8.150,00
3. Frais de représentation	4.045,63	10.000	-5.954,37
4. Invités	34.622,85	40.000	-5.377,15
	<u>73.771,48</u>	<u>100.000</u>	<u>-26.228,52</u>

GROUPE UNION POUR L'EUROPE DES NATIONS

**COMPTES ANNUELS PORTANT SUR L'UTILISATION DES CREDITS DU POSTE 3701
DU BUDGET DU PARLEMENT EUROPEEN**

**ETAT DES RECETTES ET DES DEPENSES
POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2003 (SUITE)**

	Montants en Euros		
	Réalisé	Budget	Différence
Chapitre 6 Publications et publicité			
1. Affiches tracts et brochures	-	5.000	-5.000,00
2. Insertions publicitaires et publicité audiovisuelle	-	1.000	-1.000,00
3. Matériel de publicité, gadgets	-	5.000	-5.000,00
4. Sites internet	183,00	3.000	-2.817,00
5. Visites aux institutions, stands d'information	-	3.000	-3.000,00
	<u>183,00</u>	<u>17.000</u>	<u>-16.817,00</u>
Chapitre 7 Députés			
1. Frais de mission	11.130,81	20.000	-8.869,19
2. Personnel	1.891,02	2.000	-108,98
3. Matériel, frais administratifs	5.021,07	6.000	-978,93
4. Documentation, études, recherche, presse	70.527,66	72.000	-1.472,34
5. Frais juridiques	-	-	-
6. Autres réunions et conférences	452.838,49	500.000	-47.161,51
7. Invités	70.412,75	75.000	-4.587,25
8. Affiches, tracts et brochures	169.801,98	195.000	-25.198,02
9. Insertions publicitaires et audio	32.597,63	35.000	-2.402,37
10. Matériel de publicité, gadgets	7.434,69	8.000	-565,31
11. Sites Internet	22.948,04	25.000	-2.051,96
12. Visites aux Institution, stands d'information	728,00	2.185	-1.457,00
	<u>845.332,14</u>	<u>940.185</u>	<u>-94.852,86</u>
Chapitre 8 Subventions et cotisation	-	-	-
Chapitre 9 Crédits provisionnels et réserve pour imprévus	-	-	-
TOTAL DES DEPENSES	<u>1.459.137,46</u>	<u>1.788.685</u>	<u>-329.547,54</u>
REPORT POSITIF VERS L'EXERCICE SUIVANT	<u>369.108,62</u>	-	-

VOIR NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

GROUPE UNION POUR L'EUROPE DES NATIONS

**COMPTES ANNUELS PORTANT SUR L'UTILISATION DES CREDITS DU POSTE 3701
DU BUDGET DU PARLEMENT EUROPEEN**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2003

	<u>NOTE</u>	<u>Montants en Euros</u>
ACTIF		
I Actif immobilisé	2	7.302,19
I Valeurs financières <i>Compte bancaire KBC et caisse</i>		307.591,58
II Créances <i>TVA à récupérer</i> <i>Autres créances</i>	3	55.608,68 -
III Comptes de régularisation	4	<u>486,94</u>
	TOTAL	<u>370.989,39</u>
PASSIF		
I Dettes financières		-
II Autres dettes	5	-
III Comptes de régularisation	4	1.880,77
REPORT POSITIF VERS L'EXERCICE SUIVANT	6	<u>369.108,62</u>
	TOTAL GENERAL	<u>370.989,39</u>

VOIR NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

GROUPE UNION POUR L'EUROPE DES NATIONS

COMPTES ANNUELS PORTANT SUR L'UTILISATION DES CREDITS DU POSTE 3701 DU BUDGET DU PARLEMENT EUROPEEN

EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2003

NOTES ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

Note 1 - Règles comptables appliquées - base d'établissement des comptes

Les comptes du Groupe Union pour l'Europe des Nations sont tenus sur base du règlement du Bureau régissant l'utilisation des crédits du poste 3701 du budget du Parlement européen. Les comptes sont établis sur base des recettes et des dépenses (comptabilité de caisse) sous réserve des modifications décrites dans les notes ci-après.

Note 2 - Actifs immobilisés et inventaire

Les biens d'équipement dont la valeur d'acquisition est supérieure à 420 €, ayant une durée d'utilisation supérieure à un an, font l'objet d'un inventaire détaillé en nombre et en valeur. Les articles financés par des crédits d'exercices antérieurs à 2001 ou transférés par d'autres groupes du Parlement européen sans contrepartie financière sont repris dans l'inventaire en nombre seulement.

A partir de l'année 2002, les investissements repris dans l'inventaire sont amortis suivant les règles d'amortissement du règlement N° 2909/2000 de la Commission relatif à la gestion comptable des immobilisations non financières des Communautés européennes.

La valeur de l'inventaire à la date du 31 décembre 2003 se présente comme suit (montants en Euros):

<u>Catégorie</u>	<u>Valeur d'acquisition</u>	<u>Amortissements cumulés</u>	<u>Valeur nette comptable</u>
Logiciels informatiques	4.797,16	2.398,58	2.398,58
Matériel informatique	5.313,14	2.656,58	2.656,56
Matériel télécom et audiovisuel	5.639,36	3.392,31	2.247,05
Total	<u>15.749,66</u>	<u>8.447,47</u>	<u>7.302,19</u>

Les amortissements de l'exercice comptable sont inscrits au compte de recettes et de dépenses sous le chapitre 2 du budget.

GROUPE UNION POUR L'EUROPE DES NATIONS

**COMPTES ANNUELS PORTANT SUR L'UTILISATION DES CREDITS DU POSTE 3701
DU BUDGET DU PARLEMENT EUROPEEN**

EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2003

NOTES ANNEXES DES COMPTES ANNUELS (SUITE)

Note 3 - TVA à récupérer

Le poste TVA à l'actif du bilan représente les montants de TVA payée, dont le Groupe Union pour l'Europe des Nations a demandé le remboursement aux administrations fiscales concernées en application des privilèges et immunités fiscales dont bénéficient les institutions communautaires européennes.

La TVA portée à l'actif du bilan au 31 décembre 2003 est détaillée comme suit:

	€
TVA française	34.763,55
TVA irlandaise	15.034,06
TVA portugaise	3.261,82
TVA danoise	2.549,25
	<u>55.608,68</u>

Note 4 - Compte de régularisation - actif et passif

Les comptes de régularisation de l'actif et du passif se rapportent à des montants à apurer concernant les caisses des délégations et de certains montants en suspens.

Note 5 - Autres dettes

Au 31 décembre 2003, le groupe UEN a décidé de ne comptabiliser en dépenses au compte de gestion que les dépenses exposées et payées avant le 31 décembre. Le groupe n'a pas fait usage de la possibilité autorisée par l'article 2.5.3. au règlement PE 335.475/BUR de comptabiliser dans le compte de gestion de l'exercice les dépenses exposées avant le 31 décembre 2003 et payées entre le 1^{er} et le 31 janvier 2004.

Note 6 - Report des crédits vers l'exercice suivant

Conformément à la réglementation régissant l'utilisation des crédits du poste 3701 de l'exercice 2003 du budget du Parlement européen, les crédits non utilisés au cours de l'exercice 2003 peuvent être reportés à l'exercice suivant à concurrence d'un montant maximum de 50% des crédits annuels reçus du budget du Parlement européen.

Au 31 décembre 2003, les crédits non utilisés du poste 3701 du budget du Parlement européen, en ce compris les ressources propres, s'élèvent à 369.108,62 €.